



Mobilité

La transition est en marche

p.15 Covid19 - Ronquières
jouera un rôle majeur

p.19 Le nouveau jeu en ligne
du Centre culturel

A l'achat de
1 paire de verres de lunettes
ZEISS Progressif SmartLife

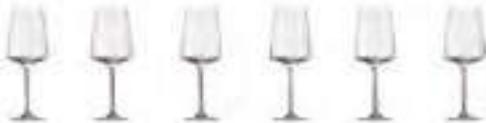


*voir conditions en magasin

VOTRE DEUXIÈME PAIRE DE VERRES OFFERTE

Vous recevez

6 verres à vin Schott Zwiesel
Tritan Kristal



Braine
Opticiens

067 77 32 64

Braine Opticiens

Rue de la Station 62 • 7090 Braine-le-Comte
T : 067 77 32 64 • E : info@braineoptyiciens.be

mardi au vendredi : 09:00 - 12:30 / 13:30 - 18:30
samedi : 10:00 - 18:00 et sur rendez-vous

WWW.BRAINEOPTICIENS.BE

Agréé toutes mutuelles et partenaire Partenamut

1974
ROMÉO
TARABORRELLI

CHAUFFAGE | CLIMATISATION | SANITAIRE
| ÉNERGIES RENOUVELABLES |

INSTALLATION - ENTRETIEN - DÉPANNAGE
Votre spécialiste Viessmann - Nos techniciens agréés et en formation continue :
CERGA - G1 - G2 - Soltherm - Expert Mazout
Energies renouvelables :
Chauffe-eau solaire • Pompe à chaleur
• **Nouveau** : Climatisation • Ventilation

067 56 00 21
info@taraborrelli.be - 7090 Braine-le-Comte - www.taraborrelli.be



PM SOINS
PEDIA SOINS

UNE ÉQUIPE AUX PETITS SOINS,
POUR PETITS ET GRANDS



DISPENSARE 6J/7 CHR Haute Sambre

SOINS ET PRÉLÈVEMENTS SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

Téléphone général 0489/66.61.39

Téléphone pédiatrique 0478/67.21.49

NOUVEAU

VOTRE CENTRE DE SOINS & DE PRELEVEMENTS
CENTRE MEDICOLEA
AVENUE DU MAROuset 83 - 7090 BRAINE-LE-COMTE

☎ 067/85.01.84



FAITES-NOUS CONFIANCE, ON MAITRISE VOS NUISIBLES
LETHEM PASCAL, Taupier

Membre agréé de l'école internationale des taupiers (E.I.F.T.R.N.)

Expert-Nuisibles scs

Lutte contre les taupes : Taupier Professionnel Agréé

Dératisation : Rats - Souris - Mulots

www.sos-taupe.be • www.expert-nuisibles.be

0486 / 460 188 - expertnuisibles@gmail.com



Meilleure année !

Après une année 2020 particulière qui restera dans toutes les mémoires, nous voici au début d'une année 2021 pleine d'espoirs. Vous le savez, je suis toujours animé d'optimisme et de volonté d'aller de l'avant. Ce début d'année 2021 n'est certes pas très différent de la fin de l'année dernière mais de belles perspectives s'offrent à nous.

Ainsi, la vaccination est une réalité. Les premiers Brainois ont été vaccinés il y a quelques semaines. Tout s'est bien déroulé. Une stratégie wallonne a été établie grâce aux synergies belges et européennes en la matière. Notre Ville a en plus été sélectionnée pour accueillir à Ronquières l'un des centres majeurs de vaccination de Wallonie. La vaccination, c'est vraiment ce qui va nous permettre de retrouver progressivement nos libertés que nous chérissons tant. Notre Ville est une ville sportive, culturelle, associative, folklorique, conviviale où l'on aime tant se retrouver autour d'un verre, d'un bon petit plat, en dansant, en vibrant, en s'émouvant. Vivement la vaccination de masse, d'ici quelques mois. Nous restons, au niveau communal, pleinement engagé pour faciliter cela au mieux.

A côté de cette problématique sanitaire, 2021 sera aussi une année de défis et de concrétisations dans des thématiques essentielles de notre cadre de vie. Ainsi, en matière de mobilité, la transition est en marche avec d'une part un nouvel essor autour de notre gare et avec d'autre part la concrétisation progressive de l'audit cyclable. Vous le verrez dans ce numéro, les projets sont solides. Nous devons adapter nos mentalités, nos habitudes et œuvrer ensemble pour un meilleur avenir.

Alors, au nom du Collège communal, du Conseil communal mais aussi au nom de notre administration communale qui s'adapte continuellement aux nouveaux défis, permettez-moi simplement de vous souhaiter une « meilleure année 2021 ». Une année d'espoir, d'optimisme, de résilience et de courage.

Maxime Daye
Votre Bourgmestre



Sommaire

- 03 ÉDITO
- 04 DOSSIER
Mobilité
- 09 BUDGET 2021
- 11 DÉCHETS
- 13 ENVIRONNEMENT
- 15 SANTÉ
- 17 BIEN-ÊTRE ANIMAL
- 18 TRIBUNE POLITIQUE
- 19 CULTURE
- 20 TRAVAUX
- 21 CARNET DE FAMILLE
- 22 #BRAINESOLIDAIRE

BE-Alert : être informé immédiatement en cas de danger

BE-Alert est un **système d'alerte** qui permet aux autorités de **diffuser un message à la population en situation d'urgence**. **Sms, email, appel vocal** : en vous inscrivant sur la plateforme, vous pouvez choisir par quel canal vous souhaitez être informé et, par conséquent, être assuré d'être toujours averti quand la nécessité l'exige.

La Ville de Braine-le-Comte utilise également BE-Alert. Via votre inscription sur la plateforme, vous pouvez donc recevoir les recommandations utiles pour votre sécurité très rapidement. Dernier exemple local en date : lors de l'incendie de l'incinérateur de Virginal, nous avons pu prévenir instantanément les habitants d'Hennuyères de l'arrivée des fumées et leur conseiller de rester chez eux en fermant portes et fenêtres, par précaution.

Pour vous inscrire : www.be-alert.be



À PROPOS

Braine Notre Ville

Éditeur responsable
Maxime Daye, Bourgmestre

Rédaction
Cellule Communication
commu@7090.be - 067/874.867

Graphisme
Gaetn : www.gaetn.be

Régie publicitaire
Regifo : info@regifo.be - 071/740.137

Prochain numéro
22 mars 2021

Date de remise des textes
12 mars 2021



Cellule de Planification d'urgence - planu@7090.be, 067/874.841
Bourgmestre en charge de la planification d'urgence - maxime.daye@7090.be, 0496/027.773

Mobilité

La transition est en marche !

Penser sa mobilité autrement qu'autour de la voiture : quoi de plus normal pour une Ville dont le développement n'a été possible, au milieu du XIXe siècle, que par la création d'une gare (l'une des plus anciennes du monde encore en activité, faut-il le rappeler) ?

Les visionnaires de l'époque ont pu déceler à juste titre le potentiel de ce mode de transport et de l'emplacement stratégique de notre entité. **Aujourd'hui, c'est sur la mobilité active que Braine-le-Comte souhaite miser**, sans oublier pour autant les autres moyens de locomotion.

Ajoutez à cela un axe multimodal fort, avec une gare en pleine rénovation, et vous obtiendrez un pari gagnant pour l'avenir.

Petit tour d'horizon des perspectives de la mobilité de demain, où les modes actifs trouveront plus facilement leur place sur l'espace public. La transition commence déjà dès 2021, avec du budget prévu pour les 1^{ers} aménagements du Plan Vélo et d'une portion du Ravel 123 !



Audit BYPAD et Plan Vélo

2020 aura été l'année de l'analyse pour la mobilité de notre Ville. Il s'agit là d'une étape primordiale dans ce domaine, comme dans de nombreux autres, pour pouvoir prendre de la hauteur, et permettre à tous les modes de transports et projets divers de cohabiter dans un réseau global.

Dans cette optique, **l'audit cyclable de Braine-le-Comte a été lancé l'an dernier suivant la démarche BYPAD (Bicycle Policy Audit)**.

Pour réaliser une évaluation claire de la mobilité douce dans notre entité, des élus brainois de chaque groupe politique, à savoir Léandre Huart (Braine), Corentin Maréchal (PS), Anne-Françoise Petit Jean (Ecolo) et Guy De Smet (Ensemble), des citoyens et le GRACQ se sont réunis autour de la table, accompagnés de techniciens de ProVélo et d'un bureau d'études.

Après avoir analysé la situation existante, **le Groupe de Travail a défini des objectifs à atteindre** (très proches des objectifs actuels du PCDR et du PCM), pour ensuite déterminer des actions concrètes à réaliser.

Les résultats de **l'audit et les actions qui en découlent (Plan Vélo) ont été présentées et approuvées à l'unanimité du Conseil communal** en décembre dernier.

QUELS SONT LES GRANDS AXES DU PLAN VÉLO ?

Le grand objectif de ce plan est de favoriser la mobilité active dans l'entité, via un **meilleur partage de l'espace public**.

Pour y parvenir, **4 champs d'actions importants** ont été dégagés avec, pour chacun, des actions concrètes associées :

- **Rouler à Vélo** : qui regroupe toutes les actions qui concernent l'infrastructure ;
- **Stationner son vélo** : tout ce qui concerne le stationnement, avec notamment l'augmentation des dispositifs ad hoc (arceaux, box, parkings sécurisés...);
- **Encourager le vélo** : via une communication régulière et ciblée pour convaincre les cyclistes potentiels des plus-values de ce mode de déplacement, mais aussi via la formation à l'usage du vélo ;

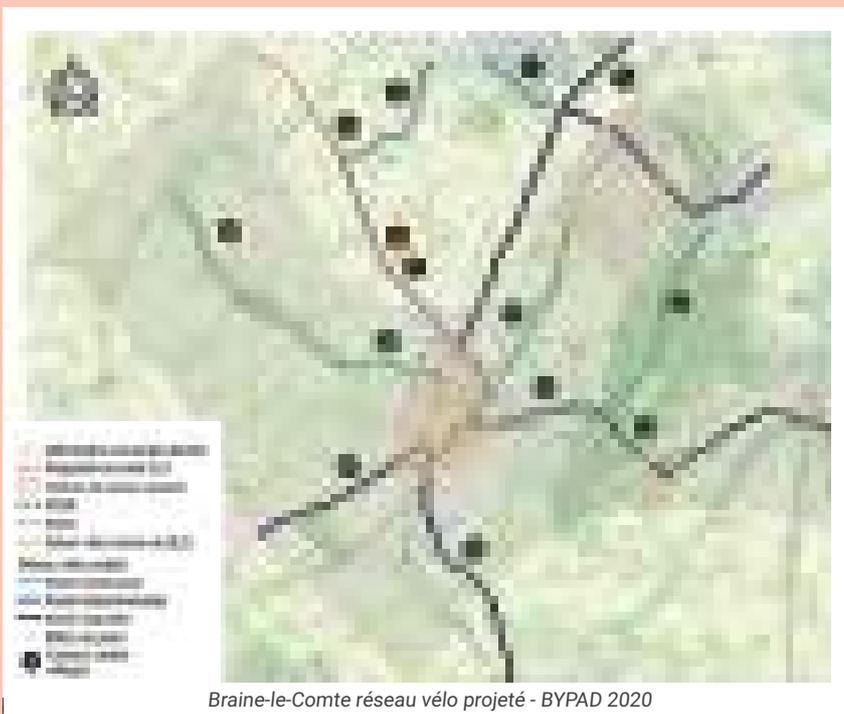


- **Ancrer la politique cyclable dans la politique de la Ville** : il est ainsi prévu d'inscrire chaque année un budget spécifique pour mener à bien la politique cyclable.

UN RUBAN CYCLABLE AUTOUR DU CENTRE-VILLE

Parmi les premiers projets envisagés, on retrouve des aménagements de visibilité, des mesures pour apaiser le centre-ville et les centres des villages (par exemple, mise en zone 30 avec des aménagements pour garantir cette vitesse), mais aussi la **création d'un itinéraire cyclable prioritaire, sous forme de ruban cyclable, autour du centre-ville.**

Inspiré du modèle gantois, ce ruban cyclable constituerait la **véritable colonne vertébrale du réseau vélo de notre Ville** et serait le point de connexion principal avec les différentes liaisons cyclables. Les pôles de destination privilégiés seraient également accessibles via cette ceinture. Dans le Plan Vélo, et afin de proposer des actions concrètement réalisables, chaque type de voirie (riveraine ou de transit) possède sa propre proposition et sa propre logique d'aménagement cyclable : piste séparée, chevron, zone mixte...



Braine-le-Comte réseau vélo projeté - BYPAD 2020

Communes pilotes Wallonie Cyclable : Braine-le-Comte est candidate !

Fin décembre, notre Ville a remis officiellement son dossier de candidature dans le cadre de l'appel à projet « Communes pilotes Wallonie Cyclable ». À la clé : un subside de 750.000 €. Une subvention qui nous permettrait de mener activement et plus rapidement une politique cyclable ambitieuse et volontariste.



« Et ma voiture alors ? »

Nos rues n'étant pas extensibles, il faudra inévitablement supprimer des emplacements de parking à certains endroits. L'offre de stationnement ne deviendra pas problématique pour autant.

1. GESTION DE LA ZONE BLEUE EXTERNALISÉE

La gestion de la Zone bleue, dont le contrôle était jusqu'à présent effectué par la Ville, sera bientôt externalisée à une société spécialisée. Suite à un marché public, un gestionnaire a été désigné et doit maintenant être approuvé par la tutelle.

Plus de contrôle veut dire moins d'infractions. De quoi garantir aux détenteurs d'une carte de stationnement de trouver une place, mais aussi d'assurer davantage d'emplacements disponibles pour les citoyens.

2. NOUVEAU PARKING DE 470 PLACES À L'ARRIÈRE DE LA GARE

En plus de ce contrôle renforcé de la Zone bleue, un nouveau parking est actuellement en cours de finalisation à l'arrière de la gare. D'une **capacité de 470 places (dont 10 emplacements à destination des personnes à mobilité réduite)**, il sera accessible depuis la gare via le tunnel sous-voie prolongé, d'une part, et depuis le Chemin de Feluy d'autre part.

La voirie d'accès entre le parking et le Chemin de Feluy est aujourd'hui entièrement dessinée. De petits travaux de finalisation et le marquage au sol sont encore à réaliser et seront programmés dès que les conditions climatiques y seront favorables.



Rappelons également que, dans le cadre de la rénovation de la gare, un **abri vélos sécurisé d'une capacité de 48 emplacements** sera installé dans le courant de cette année 2021.

3. RÉCUPÉRATION DES 77 PLACES DU PARKING HEUCHON EN FACE DE LA GARE

Une fois le nouveau parking finalisé, la Ville pourra entamer les démarches pour récupérer la gestion du parking situé face à la gare (actuellement parking P1).

Ces 77 places seront donc, in fine, gérées comme le reste de la Zone bleue.



Service Mobilité - mobilite@7090.be, 067/874.851
Échevin de la mobilité - leandre.huart@7090.be, 0477/744.198

KOCH - OCKIER

LE SPECIALISTE DU PAVAGE

Création et exécution des travaux de pavage,
(petits et grands chantiers) pour terrasses, drèves,
allées de garage, entrées, parkings.....

MATÉRIAUX DE 1^{ÈRE} QUALITÉ



Nombreuses références sur www.koch-ockier.be

Contactez-nous pour un DEVIS GRATUIT

Meuleberg 2 - 8573 Tiegem
Tél : 056 /68 02 49
info@koch-ockier.be



KOCH • OCKIER

Ravel 123

Vers l'aménagement de la portion entre Le Poseur et Petit-Roeulx

Au budget extraordinaire 2021 (vous trouverez plus d'infos sur le budget également page 9), un montant de **265.000 € est inscrit pour des travaux d'aménagement du Ravel 123.**

Cette somme n'incombe pas complètement aux finances communales. En effet, **75% sont financés par des subsides wallons.**

Les travaux d'aménagement prévus concernent ici la portion du Ravel partant **de la N6, à hauteur du Pont Laroche, et allant vers le Pont Jurion**, en suivant l'ancienne ligne de chemin de fer reliant Braine-le-Comte à Enghien.

Car l'objectif, **à terme**, est celui-ci : **pouvoir relier Braine-le-Comte à Enghien** grâce aux Réseau Autonome de Voies Lentes, et donc permettre aux citoyens de s'y rendre en utilisant la mobilité douce en toute sécurité.

Mais aménager un Ravel est loin d'être simple. En effet, le réseau de voies vertes emprunte majoritairement des chemins de halage et des voies ferrées désaffectées. Sur son tracé se trouve donc un grand nombre d'ouvrages d'art (pont ou tunnel, par exemple) qui appartiennent à la SNCB.

En résumé, pour aménager un Ravel, il faut avoir, d'une part, l'accord de la Région wallonne, mais aussi de la SNCB, et, d'autre part, faire réparer, par la SNCB, les ouvrages d'art qui auraient besoin d'aménagements de sécurité pour être empruntables.



À ce jour toutefois, nous sommes dans la phase très concrète de réalisation. En effet, un ordre de mission a été établi auprès d'une intercommunale, en tant qu'auteur de projet. Dès l'accord de la tutelle, les premières réunions pour lancer le chantier pourront donc avoir lieu.

Dans l'autre sens de ce futur Ravel, en parallèle de la rue du Pont Laroche, un 1^{er} tronçon a déjà été aménagé par un lotisseur. L'objectif, par la suite, sera de connecter celui-ci jusqu'à l'arrière de la gare, grâce, notamment, au futur ruban cyclable.



Service Mobilité - mobilite@7090.be, 067/874.851
Échevin de la mobilité - leandre.huart@7090.be, 0477/744.198

Une prime pour l'achat d'un vélo destiné aux déplacements Domicile - Lieu de travail



Si, depuis le 1^{er} juillet 2020, vous avez fait l'achat d'un vélo ou d'un kit électrique adaptable pour vous rendre au travail, sachez que vous allez bientôt pouvoir obtenir une prime auprès de la Région wallonne.

Pour y prétendre, vous devez pouvoir justifier d'un usage régulier du vélo à hauteur de **40% minimum de la durée des trajets** effectués entre le domicile et le lieu de travail.

Le montant de la subvention est fixé à **20 % du montant de la facture**, TVA comprise, avec un plafond de :

- 50 € pour l'achat d'un vélo musculaire d'occasion ;
- 100 € pour l'achat d'un vélo électrique d'occasion ;
- 50 € pour l'achat d'un vélo musculaire neuf ;
- 200 € pour l'achat d'un vélo électrique neuf ;
- 200 € pour l'achat et l'installation d'un kit électrique adaptable neuf ;
- 400 € par vélo cargo.

Lors de votre demande de prime, il vous faudra joindre la facture originale reprenant le type de vélo et la date d'acquisition.

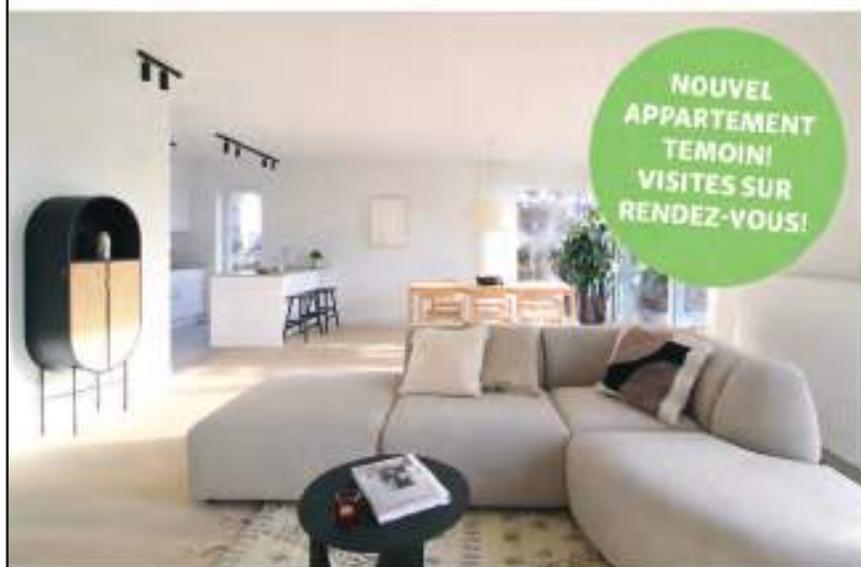
Et si vous hésitez encore à vous acheter un bolide à 2 roues, la prime est valable pour les achats effectués **jusqu'au 31 décembre 2022**. Qu'on se le dise !

Il n'est pas encore possible d'introduire une demande de prime. Notez toutefois que les demandes se feront uniquement via la plateforme en ligne monespace.wallonie.be et que toutes les modalités seront bientôt précisées sur www.wallonie.be.





Nouvelle phase dans le quartier du Champ du Moulin



- Nouveaux appartements avec situation privilégiée au sein du parc
- 1, 2 ou 3 chambres, séjours lumineux
- Terrasses spacieuses avec vues phénoménales sur le parc
- Finition soignée et comprise dans le prix
- Faible consommation énergétique, label A+
- Investissement sûr
- Appartements parés pour l'avenir

lechampdumoulin.be



067 23 33 34
www.immoparis.be



0477 30 33 01
www.multimmo.be



02 355 50 55
www.trevi.be



Les Folies de Flo.be
Bijoux et accessoires
ventes privées
0477/51.30.61

Aimez les Folies de Flo sur facebook



Justine Roland

Praticienne de santé traditionnelle et naturelle

NATUROPATHE

Réflexologue - Massothérapeute - Massages en entreprise



📍 Avenue Aliv de Namur 22A - 7090 Braine-le-Comte

☎ 0499/22.91.78

✉ justine.roland.naturopathe@gmail.com

D. Pédic-Med

*Besoin d'un traitement, d'un soin ou de conseils,
je vous reçois sur rendez-vous au cabinet :*
Rue de l'Avenir, 26 à 7090 Braine-le-Comte

Soin du pied diabétique
Travail effectué à la fraiseuse à jets
Hygiène garantie

Christel Jacobs

Pédicure médicale

☎ 0494 88 34 70

Soins conventionnés par certaines mutuelles

S&V
INFIRMIÈRE
À DOMICILE

Braine-le-Comte et entités

Sylvie Garcia

0474/65.99.92

Budget 2021

De l'ambition en bon père de famille

Élément essentiel de la gestion communale, le budget permet de baliser clairement les intentions concernant le fonctionnement quotidien mais aussi les projets à venir pour la Ville.

Quels sont les points importants du budget 2021 ?

Pour rappel, le budget et les comptes d'une commune se présentent en **2 parties** :

- **L'ORDINAIRE** : tout ce qui concerne les entrées et dépenses récurrentes ;
- **L'EXTRAORDINAIRE** : les grands investissements envisagés.

AU BUDGET ORDINAIRE 2021 :

- Poursuite du plan d'embauche entamé afin de renforcer le personnel communal et de **garantir une administration et un service au public toujours plus performants** ;
- 100.000 € prévus pour pallier les **dépenses Covid19** en 2021 ;
- Augmentation des Transferts, c'est-à-dire des subventions de la Ville à ses entités para ou supra-communales dont :
 - **Augmentation de la dotation au CPAS**, qui est l'un des Centres d'action sociale de Wallonie offrant le plus de services à la population (crèches, Résidence Services, Maison de repos, Aide aux familles...);
 - **Nouvelles dotations** :
 - + à la **Maison des Jeunes** (9.000 €) ;
 - + aux **Mouvements de Jeunesse** (7.000 € soit 10 € par enfant affilié) ;
 - + à l'ASBL Service de **Promotion de la santé à l'école** (3.000 €) ;
 - Augmentation de la dotation à la **Zone de Police** ;
 - Poursuite cette année encore de la **courbe descendante de la Dette** ;
- Budgétisation des recettes sur base d'une année «Sans Covid», avec une augmentation assurée du Fonds des communes et sans hausse de taxe.

Sur cette base, et si le compte 2020 est en boni, la Ville pourra encore augmenter sa réserve financière afin de pallier les imprévus mais surtout en vue de pouvoir anticiper les effets de la crise sanitaire, attendus réellement pour 2022.

ET À L'EXTRAORDINAIRE :

4,8 millions d'euros d'investissements sont prévus afin de :

1. Améliorer la Ville via :

- Des travaux d'**entretien de voiries, de réfection de trottoirs** ;
- Des travaux de mise en conformité et de conservation des **bâtiments** et du **patrimoine communal** ;
- Des travaux au niveau des **infrastructures scolaires** ;
- L'entretien des **cours d'eau**, la **lutte contre les inondations** et la création de Zone d'Immersion Temporaire à Ronquières ;
- L'externalisation de l'entretien d'une partie des **espaces verts** ;
- L'achat d'**éléments de mobilité**, notamment de coussins berlinois.
- L'acquisition de **mobilier urbain**.

2. Repenser la Ville via :

- La relance des travaux de la **Grand Place** dans le cadre du Plan de Rénovation Urbaine, afin de redynamiser le centre-ville et l'HoReCa ;
- Le lancement d'une étude afin d'envisager un **projet de bâtiment administratif** commun entre la Ville et le CPAS ;
- L'installation d'une **zone d'éco-pâturage** ;
- Les 1^{ères} mises en œuvre du **projet cyclabilité** et les travaux d'aménagements du **Ravel 123** (comme expliqué en page 7).

Après avoir été présenté en Groupe de Travail Finances, le budget a été validé par le Conseil communal, avec l'abstention des partis d'opposition, le 14 décembre dernier.



Service Finances

finances@7090.be, 067/874.861

Bourgmestre, en charge des finances

maxime.daye@7090.be, 0496/027.773

Augmentation de la dotation à la Zone de Secours. La Ville en recours contre la décision du Gouverneur du Hainaut.

Mauvaise surprise en cette fin d'année 2020. Une semaine après avoir validé le budget, le Gouverneur de la Province du Hainaut nous informait de sa décision unilatérale d'augmenter de 130.000 € notre dotation pour la Zone de Secours Hainaut-Centre !

Braine-le-Comte fait donc partie des 22 communes qui voient leur dotation

exploser, au bénéfice de 6 grandes Villes dont Mons et La Louvière.

Le 30 décembre dernier, le Conseil communal s'est donc réuni en urgence afin de se positionner face à la décision du Gouverneur.

Et c'est à l'unanimité que les Mandataires ont choisi d'introduire un recours auprès de

la Ministre de l'Intérieur, contre l'Arrêté du Gouverneur.

Vous pouvez retrouver la vidéo du Conseil (et l'historique détaillé du dossier) sur notre page Facebook (www.facebook.com/page.brainelecomte).



Demandez l'évaluation de votre bien



Anthony Drici

0494 / 243 432

anthony.selectimmo@gmail.com



Sébastien Tubé

0472 / 488 675

sebastien.selectimmo@gmail.com

Nouveau 36 rue de Mons à SOIGNIES – 067/ 700 100



soignies.selectimmo@gmail.com



Select Immo Soignies

DINNER FOR 2 • 12€

DU 25/01 AU 14/02/2021

2 PLATS DELITRAITEUR

AU CHOIX

+

1 BOUTEILLE

CÔTES DU RHÔNE 37.5 CL

+

1 BOUTEILLE

SAN PELLEGRINO 50 CL



*Sont inclus dans l'offre tous les plats de la marque Delitrateur. Les plats Blue Elephant et les sushis ne sont pas inclus dans l'offre. Le vin compris dans l'offre est un Côtes du Rhône Village ou les Argentières.

Action valable du 25/01 au 14/02/2021 dans votre Deli de Braine-le-Comte, sur place ou à emporter. 1 coupon par personne, non cumulable.



7H00-22H00

OUVERT 7/7

DELITRAITEUR BRAINE-LE-COMTE

Avenue du Marouset 105

Tél. 067/34 27 65

Coût-Vérité Déchets

Ce qui change en 2021 !

Depuis 2008, la législation européenne en matière de déchets impose l'application du principe de « pollueur = payeur ». Chaque euro dépensé en matière de déchets par une commune doit donc être compensé par une recette, avec un taux de couverture minimal compris entre 100 et 110 %. C'est ce qu'on appelle le Coût-Vérité Déchets.



Le Décret wallon en la matière demande à chaque commune de fournir aux citoyens des sacs poubelles « gratuits » (ou plutôt « prépayés » par le biais de la taxe). Le Collège communal avait décidé, en son temps, d'inclure ces sacs poubelles « gratuits » dans les rouleaux, ce qui rendait le prix d'achat du rouleau moins important. En résumé, jusqu'à présent, chaque rouleau de 10 sacs poubelles contenait 2 sacs « prépayés » et 8 sacs payants à 2 € l'unité.

La tutelle financière souhaitant mettre fin à ce système, des sacs « gratuits » seront, dès 2021, fournis directement aux citoyens.

Après paiement de la taxe déchets (aux environs du mois de septembre prochain), **chaque ménage recevra** donc un bon pour obtenir **un rouleau de sacs de 60 litres**, issu du stock communal.

La taxe communale ET le prix net du sac poubelle (1,6 €/sac de 60 litres et 0,80 €/sac de 30 litres) restent malgré tout **inchangés** pour cette année.

VERS UNE NOUVELLE FORMULE DU COÛT-VÉRITÉ DÉCHETS EN 2022

Le Groupe de Travail Déchets examine actuellement en profondeur le dossier du Coût-Vérité Déchets. Le Conseil communal a proposé que celui-ci puisse présenter ses propositions en 2021 pour une mise en application en 2022.



Service Finances - finances@7090.be, 067/874.861

Bourgmestre, en charge des finances
maxime.daye@7090.be, 0496/027.773



Le nouveau calendrier de collectes est en ligne

Votre calendrier de collectes a été distribué en toutes-boîtes fin 2020 par notre intercommunale de gestion des déchets.

Il est également disponible en ligne sur notre site internet (www.braine-le-comte.be) et sur le site internet d'InBW (www.inbw.be).

Vous ne l'avez pas reçu ? N'hésitez pas à prendre contact avec l'Administration communale via commu@7090.be ou au 067/874.830 ! Nous avons obtenu quelques exemplaires supplémentaires, disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
PMC	6-20	3-17	3-17-31	14-28	12-26	9-23	7-24(5a)	4-18	1-15-29	13-27	10-24	8-22
Papiers-cartons	27	24	24	21	19	16	14	11	8	6	3	1-29
Ordures ménagères et organiques	Chaque semaine en fonction des zones décrites au verso (le samedi en cas de jour férié)											
Encombrants	Enlèvement sur demande (voir verso)											



En route vers le Zéro Déchet



Jardinage, cuisine, ménage, salle de bain... Le Zéro Déchet fait partie de vos résolutions de l'an neuf et vous cherchez des conseils pratiques pour réussir votre démarche ?

Le magazine MAGDé, réalisé à l'initiative des 7 intercommunales de gestion des déchets, vous propose toute une série de fiches-conseils, de tutoriels vidéo et de recettes sur son site internet et sa page Facebook.



Site web : www.magde.be/kitzd
Facebook : www.facebook.com/leMAGDe



067 55 22 75 - www.indbe.be



ÉCOLE NOTRE-DAME
DE BONNE-ESPÉRANCE

067 55 08 64 - www.endbe.be



101, rue des Postes - 7090 Braine-le-Comte

Vivre et grandir ensemble de 2,5 ans à 18 ans sur un même site



Chassis Home Services.be
Soignies



Qualité & Services

+32 (0)67/55.38.83

+32 (0)477/51.30.61 +32 (0)475/28.67.01

**DYNA
MOTORS**
Ecaussinnes

Achats / Ventes
Réparation et diagnostic
toutes marques

3, Rue d'Henripont
7190 Ecaussinnes

Tél: +32(0)67 49 11 33
dynamotors7190@gmail.com

"Les Ailes Aux Pieds"
PEDICURE MEDICALE DIPLOMEE

Expérience depuis plus de 22 ans
Soins à domicile

Heymans Sylviane GSM 0495 301 145
Sylviane.heyman@gmail.com



6^{ème} inventaire des cours d'eau du sous-bassin de la Senne

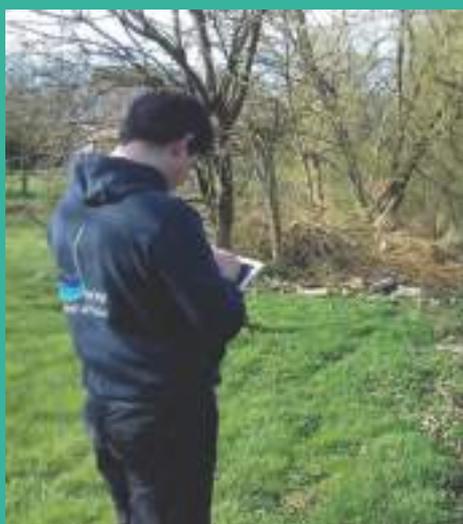
Depuis le 7 janvier et jusque fin mars, l'asbl Contrat de Rivière Senne réalise son 6^{ème} inventaire des cours d'eau du sous-bassin de la Senne. Un état des lieux indispensable qui permet de relever les points noirs (déchets, rejets, plantes invasives, ouvrages dégradés...) et de prévoir ensuite les solutions pour améliorer la qualité de nos cours d'eau.

LE CONTRAT DE RIVIÈRE SENNE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'association Contrat de Rivière Senne (CR Senne) a pour but de **protéger, restaurer et valoriser la qualité de l'eau** dans le territoire où s'écoule la **Senne** (et ses affluents) en **Wallonie**.

Elle rassemble 20 communes, dont Braine-le-Comte, mais aussi les provinces de Brabant wallon et du Hainaut, le Service public de Wallonie ainsi que diverses associations (touristiques, de pêcheurs, d'agriculteurs, de riverains...), des entreprises ou encore des organismes d'assainissement.

Ensemble, ils s'engagent donc dans un **programme d'actions de 3 ans**, véritable "Contrat de Rivière". Chacun est ainsi amené à contribuer à la préservation de l'eau.



POURQUOI RÉALISER UN INVENTAIRE DE TERRAIN ?

L'inventaire de terrain consiste à réaliser un **état des lieux** des dégradations des cours d'eau et leurs points positifs. Le résultat de celui-ci est ensuite présenté aux différents gestionnaires responsables et est à la base d'actions de restauration des cours d'eau réalisées par les partenaires du Contrat de Rivière.

Afin de réaliser l'inventaire, les agents du Contrat de Rivière Senne suivent le linéaire des cours d'eau classés de l'Entité et peuvent donc, avec une autorisation du SPW, passer le long ou dans certaines propriétés sur lesquelles les cours d'eau sont situés.

Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à contacter le Contrat de Rivière Senne pour avoir plus d'informations à ce sujet : info@crsenne.be ou 02/355.02.15



De nouveaux panneaux didactiques sur le terrain

Dans le cadre du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), la Ville a commandé à l'asbl brainoise **Les Vies Dansent** la réalisation de 3 nouveaux panneaux à vocation pédagogique.

Deux panneaux sur la vie de la mare seront placés à Hennuyères et au Richercha, 1 panneau sur l'importance des arbres morts pour la biodiversité et 1 autre sur l'interdiction du nourrissage des oiseaux d'eau seront placés aux Etangs Martel.

En effet, peu le savent, mais les canards, oies et oiseaux aquatiques n'ont pas un organisme adapté pour digérer le pain. Celui-ci gonfle à l'intérieur de leur estomac et peut provoquer une paralysie lente, parfois mortelle. De plus, le pain non-consommé déséquilibre l'écosystème lorsqu'il stagne dans l'eau et favorise les nuisibles.





VOTRE BONHEUR
MÉRITE TOUT NOTRE ENGAGEMENT



THOMAS & PIRON | 061 53 12 16 | www.thomas-piron.eu



Vaccination contre le Covid-19

Des réponses à vos questions

En décembre, la Belgique a commencé à vacciner contre le coronavirus. Une vaccination volontaire et gratuite, qui se déroulera en plusieurs phases, en fonction des stocks disponibles et du risque de complications que vous présenteriez si vous contractez la maladie.

QUELLES SONT LES PERSONNES VACCINÉES EN CE MOMENT ?

Dans un premier temps, durant la **phase 1**, ce sont donc **les personnes les plus vulnérables et les plus exposées** qui sont vaccinées, à savoir, les résidents et employés des centres de soins résidentiels et des institutions de soins collectifs, comme les maisons de repos. Viendront ensuite, toujours durant cette même phase, le personnel médical de soins de 1^{ère} ligne et les hôpitaux, puis le reste du personnel des hôpitaux et des services de santé.

La **phase 2**, concerne une population **vulnérable sans soins médicaux aigus**, mais à haut risque et la **phase 3**, une **population plus large**.

SE FAIRE VACCINER : POUR QUOI FAIRE ?

Se faire vacciner, c'est se protéger soi... et protéger les autres.

Le mode d'action des vaccins consiste à entraîner et à **préparer le système immunitaire** (défenses naturelles de l'organisme) à **reconnaître et à combattre les virus** et les bactéries qu'ils ciblent.

Pour que la vaccination soit efficace au niveau de l'immunité collective, elle doit être partagée par le plus grand nombre d'entre nous. Dans le cas du Covid-19, **l'objectif en termes de couverture vaccinale est fixé à 70% de la population adulte**.



La vaccination, sur base volontaire, ne met pas fin au virus. Elle constitue un dispositif complémentaire aux mesures de protection qui doivent persister dans un premier temps. Continuez à porter un masque lorsque la distanciation sociale n'est pas possible, aérez les espaces et lavez-vous régulièrement les mains avec du savon ou du gel hydroalcoolique.



LES VACCINS CONTRE LE COVID-19 SONT-ILS SÛRS ?

Si le vaccin a pu être développé aussi rapidement, c'est parce que toutes les parties concernées dans le monde (producteurs, chercheurs et gouvernements) lui ont conjointement accordé leur totale priorité.

Les vaccins COVID-19 sont développés selon les mêmes exigences réglementaires strictes en matière de qualité, de sécurité et d'efficacité pharmaceutiques que les autres médicaments. Aucun vaccin ne sera administré en Europe s'il n'a pas été soumis au contrôle strict de l'Agence européenne des médicaments (EMA).

SUIS-JE OBLIGÉ D'ÊTRE VACCINÉ CONTRE LE COVID-19 ?

Non, vous n'êtes pas obligé de vous faire vacciner contre le Covid-19. **La vaccination se fait sur base volontaire** et il est fondamental que le choix de chacun puisse être respecté.

Les questions que vous vous posez sont légitimes. Pour vous aider à y répondre, nous vous proposons un ensemble de liens vers des informations sûres et validées qui se basent sur les connaissances scientifiques actuelles, en toute transparence de leur état d'avancement.

En savoir plus : www.covid.aviq.be, www.info-coronavirus.be, www.vaccination-info.be

Ronquières jouera un rôle majeur dans la lutte contre le Covid19

Pour sa situation idéale, proche des grands axes et facile d'accès pour les habitants de plusieurs provinces, le site de Ronquières a été sélectionné par la Ministre wallonne de la Santé et par la Croix-Rouge pour accueillir **un des villages wallons de testing et de vaccination**.

Monté en quelques semaines sur le parking des bateaux-mouches (rue Rosémont), le centre mixte peut accueillir des tests, sur rendez-vous préalable via testcovid.doclr.be, en drive-in ou dans un espace dédié. Les vaccinations progressives en fonction des publics-cibles et des phases établies dans le calendrier fédéral pourront également avoir lieu sur le site dès le mois de février.

Aujourd'hui, nous sommes fiers de pouvoir contribuer au combat contre la pandémie, **tout en garantissant ce service aux citoyens brinois, non loin de leur domicile**.



 **Cellule de Planification d'urgence** - planu@7090.be, 067/874.841
Bourgmestre en charge de la planification d'urgence
maxime.daye@7090.be - 0496/027.773

VOS VACANCES D'ÉTÉ SE PRÉPARENT DÈS MAINTENANT !!!

ITINÉRAIRE
V O Y A G E S

Rue de la Haine 104 - Ecaussinnes
0477 49 55 40 - itineraires@regifo.be



Réservez l'esprit serein en agence de voyages
avec toutes les garanties, assurances et confortables.

GAILLY

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE
PEINTURE ET DE DÉCORATION

RECOUVREMENT DE SOLS ET DE MURS

PARQUETS - STORES

AMÉNAGEMENT DE GRENIER

TAPISSAGE



0477/65 72 37

info@gaillydeco.be

www.gaillydeco.be

Retrouvez-nous sur 

Regifo

Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur
collaboration à la parution de ce bimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas
été contactés.

Si vous souhaitez paraître
dans le prochain numéro,
contactez-nous!

071/740 137
info@regifo.be - www.regifo.be



Votre conseiller en communication,
Luc WAUTIE se fera un plaisir
de vous rencontrer.

Prenez contact avec lui au 0475/514 974

Architecte Paysagiste
Tuin- & landschapsarchitect



Brieuc Delvaux
7550 Enghien - Edingen
0479 77 94 39
ecoarchi.landscapearchitect@gmail.com
www.ecoarchi.be
 EcoArchi

Grand Merci aux annonceurs
chez qui nous vous recommandons
vos travaux et achats !



La gestion du pigeonnier urbain externalisée

Depuis le 1^{er} janvier, la gestion du pigeonnier urbain, situé dans le parc de la Crèche, est externalisée via l'association *Au Bonheur de ViCa*.

UN PIGEONNIER URBAIN, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Ville de Braine-le-Comte, comme beaucoup d'autres, fait face à la problématique des pigeons de ville présents en nombre dans le centre-ville et aux dégâts occasionnés (fientes) par ceux-ci.

C'est pourquoi un pigeonnier urbain, pouvant accueillir jusqu'à 30 pigeons, a été installé il y a quelques années. Objectif : rassembler un maximum de pigeons dans un lieu optimal pour leur bien-être et **limiter le nombre d'endroits impactés par les dégâts en régulant leur population par le contrôle des œufs**.

POURQUOI EXTERNALISER SA GESTION QUOTIDIENNE ?

Le pigeonnier demande beaucoup d'investissements en temps et une gestion quotidienne avec des passages réguliers pour nourrir, abreuver, nettoyer et contrôler les naissances.

Via une convention annuelle, l'asbl *Au Bonheur de ViCa* de Morlanwelz, se chargera, dans le respect du bien-être animal, de veiller à l'entretien intérieur, à l'alimentation et l'approvisionnement en eau, à la santé des pigeons enlogés et à surveiller les éventuelles naissances en son sein.

Régulièrement, des rencontres d'évaluation seront organisées afin de faire le point avec l'association sur la gestion de notre colombier urbain.



RAPPEL Grippe H5N8 : Les volailles toujours confinées

Suite à plusieurs cas confirmés de grippe aviaire H5N8 constatés dans notre pays, tous les détenteurs particuliers de volailles et d'oiseaux en Belgique doivent, depuis le 15 novembre dernier et jusqu'à nouvel ordre, confiner ou protéger (avec un filet) leurs animaux.

Cette mesure fédérale permet d'éviter les contacts avec les oiseaux sauvages, qui pourraient transmettre le virus. Il faut, si possible, mettre les abreuvoirs et les mangeoires à l'intérieur ou, si ce n'est pas possible, protéger le parcours extérieur avec un filet.

Plus d'infos : www.afsca.be

Stériliser les chats errants pour le bien-être de tous



La multiplication du nombre de chats errants est une problématique pour l'homme (tapage, infections, destruction de sacs poubelles...), mais aussi une souffrance pour l'animal.

Afin de limiter ces populations croissantes, la Ville travaille depuis plusieurs années, via convention, avec l'asbl *Les Amis des Animaux* de Feluy. Dans le strict respect du bien-être animal, les chats sont capturés, stérilisés puis remis à l'endroit initial de leur capture.

QUELS SONT LES SERVICES COUVERTS PAR L'ASSOCIATION ?

- **La stérilisation ou la castration** d'un chat en bonne santé pouvant être remis dans son lieu de capture avec une entaille à l'oreille et une puce électronique « anonyme », enregistrée au nom de l'association ;
- **Les soins** pour un animal malade ou l'euthanasie de celui-ci (si ce dernier est gravement malade) ;
- **Le prêt des cages-trappes** mises à la disposition des demandeurs ;
- **Le transport des animaux auprès du vétérinaire** dans le cas où les demandeurs ne peuvent l'assurer.

VOUS SOUHAITEZ SIGNALER UN CHAT ERRANT ?

Vous pouvez prendre contact avec la **Cellule Bien-être animal de la Ville**. Nous nous chargerons ensuite de relayer votre demande auprès de l'association qui reviendra vers vous pour mettre au point l'action après enquête préalable.

Attention toutefois : la Ville ne prend pas en charge les stérilisations de chats domestiques. Assurez-vous bien que le chat en question n'appartient pas à votre voisin avant de prendre contact avec nous.

Le meilleur est avenir !

2020 est enfin derrière nous et si l'on en retiendra cette crise sanitaire (qui continue de rythmer notre vie) et si l'on en retiendra aussi la belle solidarité dont ont fait preuve les Brainois(es), il n'en reste pas moins que pas mal de choses positives ont évolué ces derniers mois.

C'est ainsi que notre équipe a fait le bilan en ce début d'année 2021. Nous avons inauguré une nouvelle crèche et une nouvelle résidence-services. Les travaux de la gare avancent à grande vitesse. Un audit cyclable a été réalisé. La propreté publique prend un nouvel essor avec du matériel neuf. La promotion de la santé dans les écoles communales a pris une nouvelle dimension. Le tout en gardant des finances saines avec des réserves de plus de deux millions d'euros et pas d'augmentation des grosses taxes communales cette année.

Alors, oui, le meilleur est avenir ! La vaccination arrive et notre Ville a été sélectionnée pour accueillir l'un des centres majeurs de vaccination de Wallonie. On avance, avec optimisme.

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe pour améliorer notre quotidien.

Christine KEIGHEL-EECKHOUDT
Présidente du MR brainois

ecolo

Le budget communal dans le rouge !

Depuis les dernières élections communales, la majorité MR – PS était fière de présenter à chaque dernier Conseil communal de l'année un budget pour l'année à venir non seulement en boni mais permettant aussi de dégager des montants en vue de constituer un fonds de réserve.

Le budget 2021 se présente malheureusement sous les plus mauvais auspices. Cette réserve de près de 3 millions d'Euros a fondu comme neige au soleil entre le budget initial 2020 et celui de 2021 (plus de 3/4 de million d'Euros, soit plus de 25 %). À cette allure-là, la commune sera à nouveau en déficit dans 4 ans.

Cela est d'autant plus regrettable que cela fait des années que le citoyen brainois contribue lourdement aux taxes communales dont la recette estimée augmente, elle, en 2021 de près de 130.000 €.

Si des facteurs extérieurs expliquent en partie cette situation, elle est avant tout le lourd tribut d'une gestion ancienne dispendieuse et irraisonnable portée par les mêmes partis MR et PS qui gèrent aujourd'hui la commune.

Nous profitons de ce courrier pour vous souhaiter une année 2021 heureuse durant laquelle, même si on ne peut se serrer les mains, on peut se serrer les coudes.

Pour nous contacter : info@braine-le-comte.ecolo.be
www.facebook.com/ecolo.brainelecomte



Une année solidaire

Avec l'équipe du PS de Braine-le-Comte, je souhaite profiter de cette période pour vous souhaiter une belle et bonne année. 2020 nous a tous confrontés à des situations inédites. Nous avons tous dû faire des sacrifices; nous adapter au fil de l'actualité. 2020 laissera un sentiment de chagrin, d'amertume mais aussi le souvenir de belles actions citoyennes, de courage. C'est avec ces éléments positifs à l'esprit que nous envisageons cette année comme porteuse d'espoir et de solidarité. Il y a un an, dans cette même tribune, nous évoquions l'anniversaire de notre sécurité sociale et son rôle essentiel comme outil de cohésion, rempart contre la précarité. 2020 aura aligné tout le monde sur son importance et confirmé son caractère irréductible. Ces derniers mois, nous avons dû tous consacrer beaucoup d'énergie pour nous adapter aux effets souvent imprévisibles de cette crise. Si les efforts se poursuivent et s'avèrent fructueux, si l'efficacité d'un vaccin se confirme, alors nous pourrions présager un retour à une vie sociale plus normale. Les défis qui nous attendent ne nous empêchent pas d'entamer l'année avec confiance et enthousiasme. Le PS poursuivra son travail toujours orienté du côté des solutions.

Derrière nos masques, gardons le sourire !

Fred Van der Zwaan
Président du PS de Braine-le-Comte et de ses villages



Va-t-on rénover les maisonnettes du CPAS ?

Lors du Conseil Communal du 14-12-2020, nous avons appris qu'un budget de 130.000 € était prévu pour la démolition des maisonnettes de la rue de la Bienfaisance. Au vu des éléments qui ont amené le CPAS à prendre cette décision, nous ne pouvons pas concevoir que cet ensemble historique d'une réelle valeur, estimée à 700.000 €, soit démolé sans qu'une étude appropriée et objective ne soit faite. Nous demandons qu'il soit fait appel à l'expertise de l'Agence Wallonne du Patrimoine pour définir des objectifs et qu'un bureau d'étude indépendant soit désigné afin d'établir un dossier d'évaluation qui envisagerait :

- la situation technique actuelle des maisons
- l'inventaire des interventions à envisager
- l'évaluation de ces coûts de préservation et de sécurisation
- l'évaluation des coûts de rénovation pour un programme à définir selon les besoins du CPAS : logements de transit, d'insertion ou publics...

En cette période bien difficile, nous espérons que 2021 nous rapporte la joie de pouvoir nous retrouver tous ensemble. Meilleurs vœux.

Pour Ensemble, Patrick Hubain - Co-Président
info@ensemble-blc.be, www.facebook.com/ensemble.blc

Culturequiz.be

Jouez avec les artistes belges



Vous nous manquez au Centre culturel ! Parce que, on ne va pas se mentir, la culture sans public, c'est pas vraiment la même chose.

Alors, en attendant de pouvoir à nouveau partager nos émotions autour d'une pièce de théâtre ou d'un concert, les Centres culturels de Braine-le-Comte et de Soignies ont imaginé de quoi vous faire patienter encore un peu !

LE CULTURE QUIZ, QU'EST CE QUE C'EST ?

Vous ne pouvez pas aller à la culture en ce moment, la culture viendra donc à vous !

Comme son nom l'indique, le Culture Quiz, c'est un petit jeu ludique qui vous permettra de (re)partir à la **découverte de notre culture belge et locale, mais d'une autre manière.**

Seul, entre amis (dans le respect des bulles) ou en famille, répondez à 10 ou 40 questions et testez vos connaissances sur la culture de votre ville ou sur nos artistes belges.

En effet, sur la page d'accueil du site, vous avez la possibilité de choisir votre thématique et vous concentrer sur des questions autour de la culture de Braine-le-Comte, de Soignies, ou sur la culture belge en général.

Vous faites un pause en (télé)travail et vous n'avez pas beaucoup de temps devant vous ? Choisissez le quiz en 10 questions ! Parfait pour se changer les idées en une dizaine de minutes et se replonger, le temps d'une évasion, dans les émotions que nous procurent nos artistes.

Vous cherchez une chouette activité à partager entre amis lors de votre apéro virtuel ? Préférez le quiz en 40 questions.

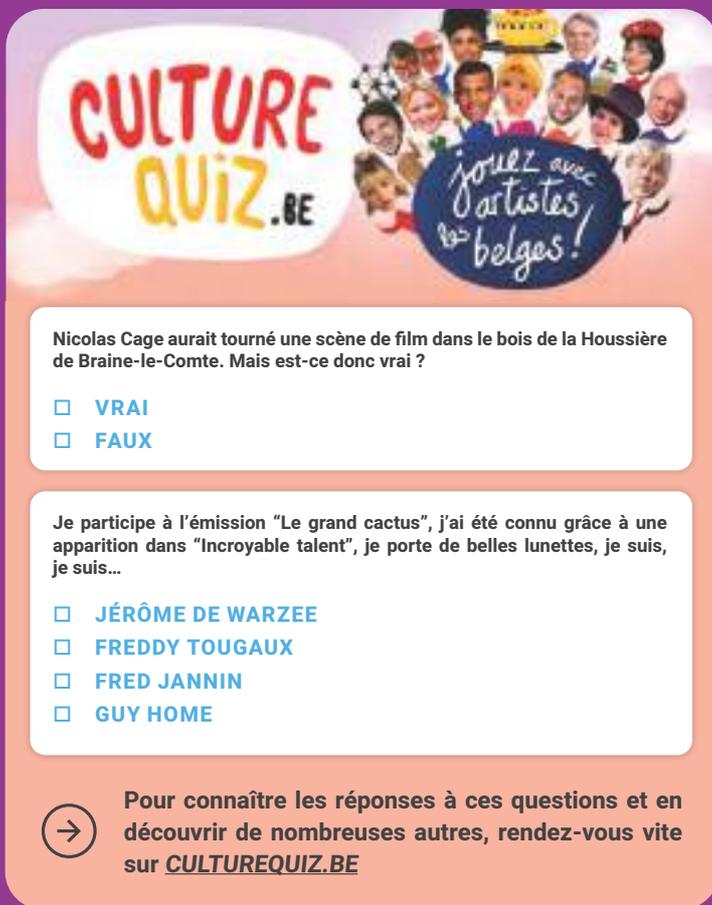
Et puis, rejouez-y autant de fois que vous voulez, les questions sont aléatoires !

 **Centre culturel** - culture@7090.be, 067/874.893
Échevin de la Culture - olivier.fievez@7090.be, 0475/352.236

DES CADEAUX SOUS FORME DE GOODIES

Une fois le quiz terminé, vous aurez la possibilité de vous immerger quelques instants dans l'univers des artistes découverts ou déjà bien connus. Des goodies, sous forme de petites vidéos, vous permettront de vivre virtuellement un concert, une chronique humoristique, un extrait d'une pièce de théâtre...

Parfait pour ne pas perdre de vue nos artistes belges, mais aussi les richesses culturelles et associatives de nos régions.



CULTURE QUIZ.BE

Jouez avec les artistes belges!

Nicolas Cage aurait tourné une scène de film dans le bois de la Houssière de Braine-le-Comte. Mais est-ce donc vrai ?

VRAI
 FAUX

Je participe à l'émission "Le grand cactus", j'ai été connu grâce à une apparition dans "Incroyable talent", je porte de belles lunettes, je suis, je suis...

JÉRÔME DE WARZEE
 FREDDY TOUGAUX
 FRED JANNIN
 GUY HOME

→ Pour connaître les réponses à ces questions et en découvrir de nombreuses autres, rendez-vous vite sur CULTUREQUIZ.BE

Avis de recherche

Cette année, notre gare célébrera son 180^{ème} anniversaire !

Afin de mettre en valeur comme il se doit ce fleuron de notre patrimoine, nous sommes à la recherche de photos historiques, de matériel ancien, de vieux uniformes de la SNCB... mais aussi de belles histoires et d'anecdotes en tous genres autour de notre gare.

Si vous possédez ce genre de trésors que vous seriez disposé à nous prêter ou que vous souhaitez partager votre histoire, prenez vite contact avec l'Office du Tourisme.

 **Office du Tourisme** - 067/874.888, info@braine-tourisme.be
Échevine du Tourisme - angelique.maucq@7090.be, 0496/261.034



Épandage

Des sorties ciblées pour une efficacité optimale

Températures proches ou en-dessous de zéro, pluie, neige... C'est quasi inévitable durant nos mois d'hiver : les conditions météorologiques vont rendre à plusieurs reprises nos routes glissantes. Mais, vous pouvez dormir paisiblement ! Les agents du Service Travaux veillent...

Immersion au sein du Service Travaux pour mieux comprendre comment se prépare et se décide une sortie d'épandage.

LA PRÉPARATION

Il faut savoir que l'épandage se prépare bien avant les premières gelées ! Commander et préparer le stock de sel, former les équipes, préparer les machines... tout est déjà prêt plusieurs semaines à l'avance.

Ensuite, en fonction de la météo, les membres de l'équipe se tiennent en stand-by, prêts à démarrer si jamais les conditions météorologiques l'imposent.

UNE ANALYSE MINUTIEUSE DE LA SITUATION

Pour des raisons à la fois économique et environnementale, on ne décide pas de réaliser une sortie d'épandage n'importe comment. Plusieurs paramètres entrent en compte pour que la sortie soit décidée.

Par exemple, des températures négatives n'entraînent pas nécessairement un épandage. S'il fait sec, le sel pourrait attirer de l'humidité sur la route et provoquer l'effet inverse à celui escompté.



3 CIRCUITS DIFFÉRENTS EN FONCTION DE LA SITUATION

Suivant l'analyse des différents paramètres et la dangerosité de la situation, le circuit d'épandage à emprunter est déterminé, à savoir soit :

- Le Circuit TEC : les routes communales empruntées par le réseau TEC, la traversée du Bois de la Houssière, les accès aux maisons de repos et aux services d'urgence.
- Le Circuit dit moyen : les voiries les plus importantes de l'entité dont la majeure partie du centre-ville de Braine-le-Comte.
- Le grand Circuit : l'ensemble des voiries communales.

En cas de grande nécessité, des entreprises agricoles peuvent également être appelées en renfort.



Service Travaux - travaux@7090.be, 067/550.360

Échevin des Travaux - andre-paul.coppens@7090.be, 0475/684.308

Réalisations et travaux

Voici, en images, quelques-unes des nombreuses réalisations menées par le Service Travaux ces derniers mois.



Réparation et remise en fonction de la fontaine de la baleine, en face de la gare.



Taille des arbres de la rue des Cerisiers, conformément aux normes d'entretien de (tous les 4 à 5 ans) et pour garantir la sécurité sur la voirie.



Plantation de vivaces dans les bacs ceinturant la Grand Place.

Carnet de famille

MARIAGES

Minlend Minlend Osée-Stéphane et Dascotte Chloé mariés le 28/11/2020, Baelo Blaise et Kapajika Ntumba Christelle mariés le 28/11/2020.

NAISSANCES

Janssens Léonard né le 19 juin, Foti Gioia née le 9 octobre, Claes Kensy né le 9 octobre, Kabengele Mbukuma Yoram Mambo né le 11 octobre, Brown Eyden né le 22 octobre, Romato Lino né le 25 octobre, Paraskeva Yléona née le 23 novembre, Fernandez Ramos Loukas né le 3 décembre.

Vous souhaitez que la naissance de votre enfant soit annoncée sur cette page ?

Peu après la naissance, vous recevrez un courrier postal de la Ville. Annexé à celui-ci se trouve un formulaire de consentement pour la publication dans notre brochure communale. N'oubliez pas de le renvoyer au Service État civil.

En effet, afin de respecter le RGPD, seuls les avis pour lesquels les familles ont marqué leur accord explicite de publication seront dorénavant publiés dans notre carnet de famille.

DÉCÈS

Siokos Nicolas né le 25/05/1988 et décédé le 20/06/2020, Wastiau Gilberte née le 14/05/1929 et décédée le 28/08, Declerck Géry né le 22/04/1932 et décédé le 28/08, Delwarte Christian né le 07/02/1954 et décédé le 06/09, De Marrez Paul né le 27/10/1934 et décédé le 06/09, Biondino Serge né le 14/02/1956 et décédé le 06/09, Vangramberen Michèle née le 04/06/1956 et décédée le 07/09, Kennis Paulette née le 07/02/1941 et décédée le 07/09, Detournay Andrée née le 10/01/1931 et décédée le 11/09, Collet Roger né le 02/02/1932 et décédé le 14/09, Dirckx Serge né le 30/05/1953 et décédé le 15/09, Stas Lucia née le 29/09/1952 et décédée le 20/09, François Madeleine née le 02/03/1935 et décédée le 22/09, Colin Micheline née le 29/04/1946 et décédée le 27/09, Werotte Yvette née le 09/08/1921 et décédée le 30/09, Quick Yvon né le 02/12/1934 et décédé le 01/10, Demeuldre Joseph né le 03/08/1939 et décédé le 04/10, Geerts Luc né le 05/07/1938 et décédé le 06/10, Fontignies Francis né le 25/06/1934 et décédé le 08/10, Delvaux Camille né le 03/02/1933 et décédé le 09/10, Mallet Jeanine née le 07/12/1929 et décédée le 09/10, Naveau Patrick né le 02/08/1954 et décédé le 11/10, Szychowska Jadwidja

né.e le 08/09/1927 et décédé.e le 13/10, Lecocq Yvonne née le 25/04/1936 et décédée le 13/10, Vray Marie Henriette née le 16/01/1924 et décédée le 16/10, Stas Georges né le 29/12/1947 et décédé le 16/10, Godeau Annie née le 16/03/1942 et décédée le 17/10, Alcalde San Andres Maria née le 26/02/1932 et décédée le 18/10, Simon Jean né le 19/11/1939 et décédé le 18/10, Boogaerts Jeannine née le 10/08/1932 et décédée le 22/10, Blariaux Marguerite née le 10/07/1936 et décédée le 23/10, Jeanjean Gérard né le 20/04/1936 et décédé le 23/10, Joly Laurent né le 03/07/1962 et décédé le 23/10, Couvreur Richard né le 27/08/1928 et décédé le 24/10, Denayst Oscar né le 18/02/1925 et décédé le 25/10, Godeau Raymonde née le 07/03/1924 et décédée le 26/10, Van de Velde Julia née le 16/02/1943 et décédée le 26/10, Pozuelo-Leal Maria née le 10/03/1929 et décédée le 27/10, Labrique Yves né le 22/07/1948 et décédé le 27/10, Caty Yvette née le 16/01/1932 et décédée le 28/10, Cortes-Dalli Miguel né le 28/06/1931 et décédé le 28/10, Degreus Willy né le 17/07/1935 et décédé le 28/10, Godart Jeanne née le 06/01/1922 et décédée le 29/10, Cirino Giuseppa née le 17/10/1943 et décédée le 31/10, Dewier Julia née le 27/01/1930 et décédée le 31/10, Dulfeneers Claudine née le 12/09/1947 et décédée le 31/10, Mendo Bejarano Maria del Sagrario née le 13/12/1942 et décédée le 31/10, De Luca Giuseppe né le 01/02/1944 et décédé le 02/11, Preux Jeanne née le 24/09/1928 et décédée le 02/11, Winckel Claire née le 21/01/1932 et décédée le 03/11, Haumont Jean né le 21/04/1932 et décédé le 05/11, Bea Ngalula Marie-Ange née le 17/02/1987 et décédée le 06/11, Massez Paule née le 11/12/1937 et décédée le 06/11, Dirckx Jeanne née le 06/03/1930 et décédée le 14/11, Samyn Jean né le 19/04/1937 et décédé le 17/11, Clip Ghislaine née le 07/04/1934 et décédée le 18/11, Mukamba Longesha né le 10/04/1945 et décédé le 18/11, Meulders Liliane née le 13/04/1956 et décédée le 23/11, Lacante Gabrielle née le 30/03/1938 et décédée le 24/11, Rouault Danièle née le 24/11/1965 et décédée le 24/11, Danneels Marika née le 27/05/1962 et décédée le 25/11, Rapaille Bruno né le 03/05/1960 et décédé le 25/11, Beauvain Jean-Marie né le 16/11/1958 et décédé le 28/11, Beysens Liliane née le 16/05/1933 et décédée le 28/11, Schepers Géry né le 06/05/1952 et décédé le 28/11, Runco Anthony - M - 31/01/1989 et décédé le 28/11, Marrant Eugène né le 09/12/1941 et décédé le 02/12, Van Droogenbroek Marie Louisa née le 01/02/1931 et décédée le 03/12, Broquet Jean né le 24/01/1924 et décédé le 07/12, Parmentier Marcel né le 08/04/1932 et décédé le 09/12, Jacobs Christian né le 18/06/1949 et décédé le 10/12, Brasseur Claude né le 23/10/1948 et décédé le 11/12, Jacquemin Raymond né le 19/09/1929 et décédé le 12/12, Sulmon Clément né le 19/06/1936 et décédé le 14/12, Vande Velde Léon né le 01/01/1925 et décédé le 24/12/2020.

En respect du RGPD, seuls les avis pour lesquels les familles ont marqué leur accord explicite de publication sont publiés sur la présente page (le RGPD ne s'applique pas pour les personnes décédées).



Service État civil - etatcivil@7090.be, 067/874.843
Officier de l'État civil - maxime.daye@7090.be, 0496/027.773

Carte d'identité et urbanisme : nouveaux tarifs

Les coûts liés à la création d'une **carte d'identité** ont été modifiés et sont, depuis le 1^{er} janvier 2021, de :

- 22,20 € pour une première carte.
- 24,80 € pour le renouvellement (après 5 ans).
- 30,30 € pour un premier duplicata (en cas de perte ou vol).
- 32,80 € pour un second duplicata.
- 5,40 € pour un nouveau code PIN.
- 6,60 € pour la 1^{ère} Kids-ID (moins de 12 ans) - renouvellement et duplicata : 7,95 €

Dans le cadre du traitement des dossiers de travaux urbanistiques, la redevance a également été revue pour 2021.

Les demandes de **permis de régularisation** pour des travaux ayant été réalisés sans permis reviennent dorénavant à 500 € par demande. Avant d'entamer des travaux, nous vous conseillons donc de toujours prendre contact au préalable avec le Service Urbanisme, afin de vérifier si un permis est nécessaire.



Service Population - population@7090.be, 067/874.842
Service Urbanisme - urbanisme@7090.be, 067/874.850



Opération Noël solidaire : Merci d'avoir fait de cette action un succès

« Noël Solidaire », c'est une grande opération de distribution de jouets organisée par le Service de Cohésion sociale et le CPAS de notre Ville, afin que personne ne soit oublié, sous le sapin.

En plus de jeux de société coopératifs offerts par la Ville, et afin d'offrir également des jouets classiques de récup', nous avons lancé, via nos canaux web, un appel aux dons pour des jouets (0/12 ans) en bon état qui pouvaient encore faire plaisir.

Vous avez été très nombreux à nous faire parvenir vos dons, soit directement, soit par le biais de nos partenaires (Ekivrac, notre recyparc géré par In BW et l'association Guidance et Entraide Brainoises).

Grâce à vous et à votre générosité, chaque enfant des familles défavorisées de l'entité qui en ont marqué le souhait a donc pu recevoir 2 jouets lors de la distribution des 22 et 23 décembre.

Merci d'avoir démontré une fois encore l'incroyable solidarité des Brainois !



Le père Noël en visite (à distance) dans nos maisons de repos

Si Papa Noël a pensé aux enfants des familles défavorisées de l'entité, il n'en a pas pour autant oublié nos aînés !

En effet, le 24 décembre, les résidents des 2 maisons de repos de l'entité et de la Résidence Service ont pu bénéficier d'une jolie surprise, préparée dans le plus grand secret depuis plusieurs semaines par le Service Seniors et le Conseil consultatif Communal des Aînés.

Le Père Noël en personne est venu leur apporter un petit cadeau sac cadeau indi-

viduel, comprenant un livret de mandalas, des crayons de couleurs, une revue, des gourmandises, mais aussi des **cartes de vœux** rédigées avec beaucoup d'implication par les élèves du **projet InterG de l'école d'Henripont**.

Évidemment, toutes les précautions sanitaires ont été réfléchies et respectées pour cette distribution. Les sacs sont d'ailleurs restés plusieurs jours en quarantaine avant d'être distribués le jour du réveillon.



Plan de Cohésion sociale - pcs@7090.be, 067/884.729

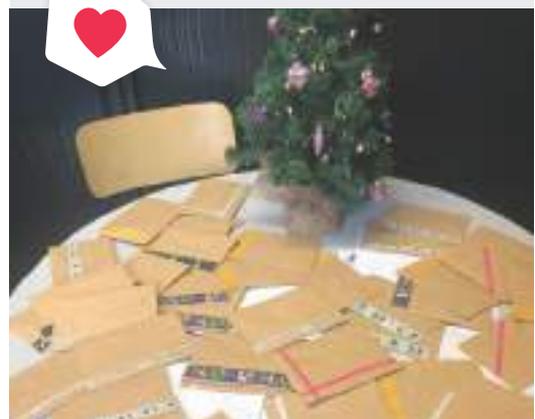
Service Seniors - seniors@7090.be, 067/874.886

Échevine de la Cohésion sociale et des Aînés - angelique.maucq@7090.be, 0496/261.034



Opération calendrier de l'avent inversé

Via des **Calendriers de l'Avent inversés** organisés dans chaque classe, les élèves de l'**École Notre Dame Père Damien** ont rempli des boîtes avec de petits cadeaux à l'attention des familles dans le besoin. Ces boîtes ont été distribuées par le Service de cohésion sociale de la Ville dans le cadre de l'opération Noël Solidaire.



Des cartes de vœux pour les aînés du village de Ronquières

À l'**École communale de Ronquières**, les élèves ont rédigé de jolies **cartes de vœux** qui ont été envoyées par voie postale aux personnes âgées du village. En plus, des photophores réalisés par les enfants ont décoré les tables de Noël de la Résidence Heris, avec de nombreux courriers également dans le sapin des résidents.

Haute Senne logement : renouvellement des candidatures

Les candidats et les locataires qui souhaitent maintenir leur dossier sont invités à renouveler leur candidature **avant le 15 février 2021**.

Il est demandé de privilégier soit le mail ou soit le courrier postal pour l'envoi des documents.

Des permanences sont toutefois assurées du 4 janvier au 15 février 2021 inclus : les lundis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h et les mardis et jeudis de 13h à 15h.

Les bureaux sont joignables par téléphone au 067/347.034 tous les matins de 9h à 12h.

Le courrier doit être adressé à la Société Haute Senne Logement - Rue des Quatre Couronnés 16A à 7060 Soignies.

Plus d'infos :

www.hautesennelogement.be



Group **OLLIVIER**



**VENTE
VEHICULES
NEUFS
ET
OCCASIONS
ENTRETIEN
REPARATIONS**



Chaussée de Mons, 377 • 1480 TUBIZE • Tél. 02/367 24 00

Vente : 02/367 24 02 • Atelier : 02/367 24 03

tubize@groupollivier.be



Champs du ruisseau

NICOLAS GILET · JARDINIER

ENTRETIEN & CRÉATIONS DANS LE RESPECT DE LA NATURE

0484 67.43.26

CHAMPSOURUISSEAU@GMAIL.COM

**En 2021, pour vos projets en banque et assurances,
notre équipe fera la différence.**



Séverine
Alice • Marine
Sophie • Hugues

Mario-Eve • Pierre
Joëlle • Jean
Christophe • Sébastien



Place Cousin 2 • 7190 Ecaussinnes • bougard.be



Rue de la Station 9 • 7090 Braine-le-Comte • financesetcourtage.be • MEMBRE DU GROUPE BOUGARD

UNIS POUR ENCORE MIEUX VOUS SERVIR



**APPARTEMENT 2 CHAMBRES, 161.000€:
LA PLUS BELLE VALEUR REFUGE DU MOMENT**

À vendre:
Appartement 2 chambres 82m² à Braine-le-Comte
avec terrasse, à partir de 161.000€ hors frais.

WWW.DELZELLE.BE - 0495 32 00 26